



Les truies bio en plein air : un choix d'éleveur



Aménagement de la parcelle



► Rappels réglementaires (Règlement CE 889/2008)

Chargement à l'hectare

Le chargement ne doit pas entraîner le dépassement de la limite des 170 kg d'azote/ha/an, soit au maximum :

- Pour les truies reproductrices : 6,5 truies/ha/an
- Pour les verrats ou cochettes de renouvellement : 14 porcs/ha/an.

► Contexte

Construire un parc est une démarche qui doit être raisonnée pour inscrire le quotidien dans la durée ; elle doit se réfléchir autant que pour un bâtiment. « *Il faut penser que l'on aménage pour 2 ans l'espace dans lequel on va travailler tous les jours* ». La performance en plein air s'organise dès ce moment. Tout doit être structuré par une logique qui intègre le circuit des aliments et des animaux, la gestion de l'eau, l'ergonomie et la gestion du temps. En plein

air, tout ce qui concourt à accroître la protection de l'environnement et le confort de l'animal contribue à améliorer la productivité des élevages et la facilité du travail de l'éleveur.

► Choisir le terrain

Voir fiche n°2.

La prairie sera implantée au moins 8-9 mois avant l'entrée des animaux.

► Définir le tracé des parcs

Une fois la parcelle choisie, il faut projeter la conception des parcs.

Munissez-vous d'un plan à petite échelle de la parcelle (par exemple 1/500^e), suffisamment grand pour que celle-ci y soit contenue en totalité. Il est intéressant de le quadriller de carreaux représentant une surface de 100 m², de façon à pouvoir estimer rapidement la dimension des unités tracées.



► Nombre et superficie des parcs

Parc « maternité »

Il faut privilégier les parcs individuels (une cabane mise bas par parc), mais les parcs collectifs (plusieurs cabanes dans un même parc) sont possibles. Ce système occasionne moins de travail et est moins coûteux, mais il faut choisir de regrouper des truies avec des dates de terme très proches et éviter de mélanger des cochettes.

Par ailleurs, il faut prévoir 20 % de parcs de plus que le nombre moyen de truies dans une bande, pour deux raisons : faire face aux bandes en surnombre (gestion des retours en chaleur) et pouvoir organiser une mise en défens (repos) si une truie retourne son parc.

La dimension de chaque parc doit être de 500 m² minimum, voire 600 m², avec une forme assez proche du carré.

Parc Saillie

Les parcs « verraterie » doivent être contigus à ceux des truies à saillir et à contrôler, et mesurer 800 m² par truie.

Si l'élevage est en IA intégrale, 1 à 2 verrats suffisent et doivent être individualisés.

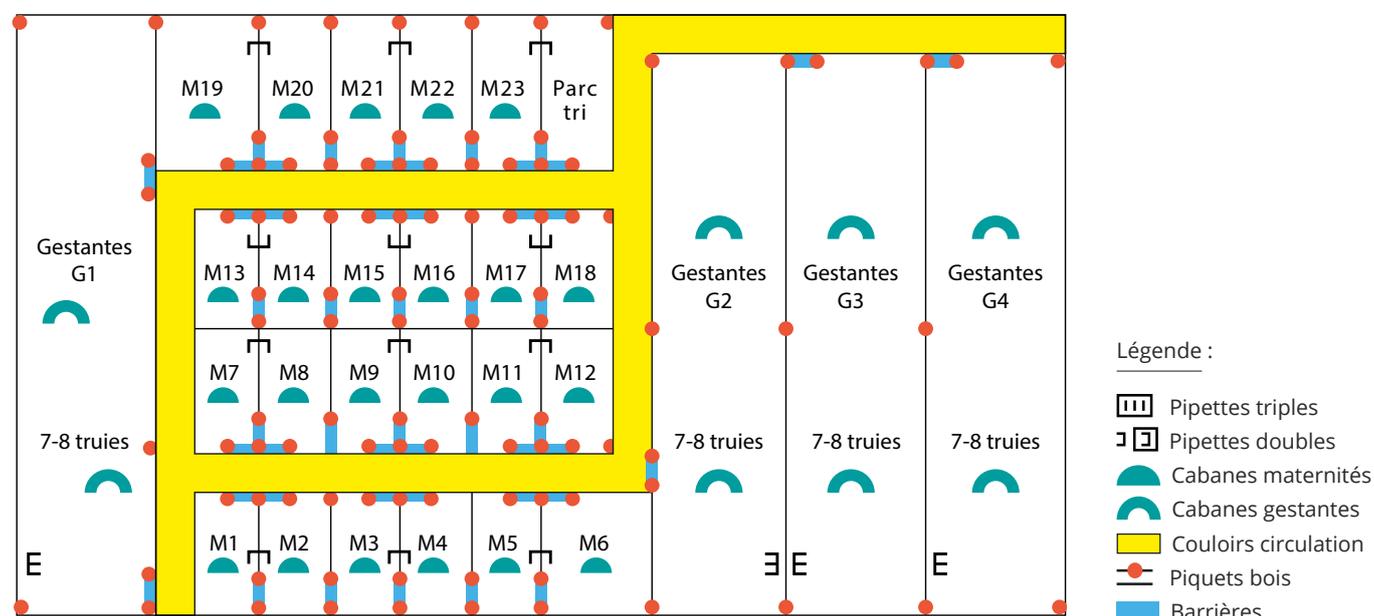
En saillie naturelle contrôlée, il faut compter un verrot pour 4 truies au maximum. En saillie libre, les parcs des verrats sont intercalés entre les parcs « saillie ».

Lorsque les bandes sont importantes, et que l'on ne dispose pas de réfectoire, il faut alloter les truies, de façon à satisfaire un objectif de 5 à 6 truies par parc.

Parc « gestantes »

Comme pour les parcs « saillie », les truies des bandes nombreuses doivent pouvoir être allotées. Il faut compter 600 à 700 m² par truie gestante.

Parc plein air de la ferme expérimentale porcine des Trinottières 2018



Parc « cochettes »

Il faut compter 500 m² par cochette, et 3 types de parcs : un « clos » de quarantaine, qui permettra l'apprentissage par les animaux du système de contention électrique, le parc « saillie », et un parc « gestante », qui sera sur la même parcelle que le parc des truies adultes. Les parcs saillie et gestantes peuvent être communs avec les truies adultes de la bande correspondante.

Nombre de parcs pour un troupeau de 100 truies (84 truies productives)

	Conduite 4 bandes	Conduite 8 bandes
Parcs maternité	50	39-40
Parc saillie/IA	1	2
Parc verrot	1	1
Parcs gestantes	4 (2 par bande)	8 (2 par bande)

Couloirs et circuit d'eau

Les couloirs sont disposés de façon à pouvoir circuler à sens unique avec un engin. Ils doivent être larges d'au moins 6 m. Il faut prévoir des angles arrondis, de façon à ne pas créer d'ornières. Les entrées de parcs seront de la même largeur que les couloirs ; le fil (ressort ou tendeur) peut être doublé d'un ruban de couleur.

Les conduites d'eau doivent être assez rectilignes. Il faut prévoir des « T » de sortie pour apporter l'eau dans les abreuvoirs, à raison d'un « T » pour deux parcs. Avec des abreuvoirs individuels, et si le terrain s'y prête, il est intéressant d'enterrer les tuyaux (voir fiche n°7). En principe, les abreuvoirs

sont disposés le long du couloir, afin que les truies puissent s'abreuver aisément après avoir mangé.

Le système d'aspersion des animaux pour l'été est à prévoir dès l'aménagement des parcs, soit en dérivant les tuyaux d'abreuvement, soit en mettant en place une adduction indépendante des tuyaux véhiculant l'eau pour l'abreuvement.

► Dispositif de clôture électrique

Les différents parcs sont délimités par une clôture électrifiée. La clôture électrique est un système dont la qualité de garde (ou la protection contre l'intrusion) résulte du choc désagréable mais inoffensif perçu par l'animal qui entre en contact avec le fil. Ce choc dépend de la puissance de l'impulsion électrique délivrée par l'électrificateur, mais aussi de l'efficacité avec laquelle cette énergie est véhiculée dans les différents supports qu'elle traverse.

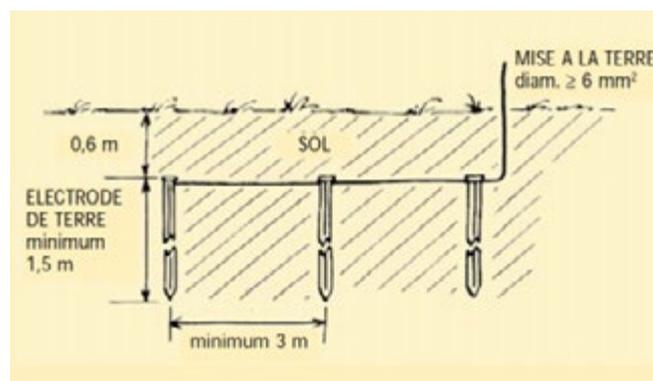
L'énergie délivrée à l'occasion de la création de l'impulsion électrique s'exprime en joule : 4 joules est déjà une très bonne valeur et permet d'obtenir en tout point du circuit une impulsion suffisante pour provoquer le retrait du porc.

Les électrificateurs sont en général alimentés par le secteur, mais il existe des modèles sur batterie qui peuvent délivrer des énergies allant jusqu'à 3 joules. Il faut accentuer la surveillance. Les modèles sur batterie peuvent être alimentés pendant la période estivale par des panneaux solaires.

Le courant fourni par l'électrificateur rencontre des obstacles (résistance en série) et est sujet à des pertes (résistances parallèles). Parmi les obstacles, il faut citer :

- **Le modèle du fil** et plus particulièrement sa conductivité. Plus un fil est de gros diamètre, plus il est conducteur. Le fil en inox est moins bon conducteur

Schéma d'installation de clôture électrique



qu'un fil en fer galvanisé, mais celui-ci peut s'altérer et rouiller. Le fil en alliage d'aluminium est un excellent conducteur.

- **La jonction entre deux fils** : elle doit être la plus « réelle » possible, soit à l'aide d'un nœud (fil en alliage d'aluminium) ou d'un collier de serrage (ruban, fil de fer galvanisé).
- **La qualité de la prise de terre**. Ce point est très souvent sous-estimé. La prise de terre organise le bon retour du courant électrique vers l'électrificateur et donc permet de pondérer les pertes de courant que constituent, par exemple, les brins d'herbe qui touchent le fil. La résistance de dispersion mesurée au niveau de l'une des prises de terre doit être de 100 ohms au maximum. Ce résultat s'obtient en enfonçant dans le sol un ou deux tubes métalliques galvanisés de 25 mm, bons conducteurs, d'une longueur de 1,5 m minimum, espacés de 2 fois cette longueur. Il faut les relier entre eux par un fil enterré du même métal, relié à la borne « terre » de l'électrificateur par l'une de ses extrémités. La résistance de dispersion idéale ne pourrait jamais excéder 30 ohms.



De plus, il faut éliminer les pertes (résistances parallèles) :

- **Les isolateurs** : ils doivent être parfaitement isolants, résistants aux impulsions électriques et aux rayons ultra-violets du soleil. Pour isoler les fils, on conseillera les isolateurs annulaires « noirs », qui permettent leur libre jeu. Pour les rubans, on évitera au contraire les frottements qui s'exercent, par exemple, sous la pression du vent, et qui risquent de rompre les brins conducteurs, on choisira donc un isolateur à clip. Les isolateurs type « queue de cochon » sont à exclure, car le plastique est peu durable et se fendille (risque d'arcs électriques).

- **L'herbe** : il faut la faucher sous les fils.

En ce qui concerne la pose, généralement un seul fil de clôture suffit pour les parcs gestantes et maternité ; en revanche plusieurs rangs (2 à 3) sont nécessaires pour les parcs des verrats. L'intérêt d'un fil unique, placé à 35/40 cm de hauteur avec des piquets espacés de 12 à 15 m, est de pouvoir passer par-dessus avec le tracteur et ainsi aller directement d'un parc à l'autre. De bons piquets (de châtaignier par exemple) sont positionnés aux angles des parcs. Entre les parcs de mise bas, certains éleveurs mettent en place un filet à mouton en nylon électrifié afin d'éviter la dispersion des porcelets, notamment à la belle saison.

Il faut penser à choisir des poignées de rentrée et de sortie de parcelle pour faciliter les mouvements des animaux et des véhicules. Il en existe en matière très isolante et durable.

À défaut de contrôler l'intensité avec un brin d'herbe, on peut fabriquer soi-même une lampe de contrôle pour tester le bon fonctionnement de la clôture. Dans le commerce, il existe des voltmètres.



Ce qu'il faut retenir :

- Prendre le temps nécessaire pour organiser l'aménagement du parc.
- Installer une clôture efficace, et vérifier régulièrement son bon fonctionnement.

Pour en savoir plus

Trucs et astuces Cabane à cochons

<https://www.latelierpaysan.org>

Réalisation : Chambre d'agriculture Pays de la Loire • Création : Caroline LUSSEAU • Crédits photo. : Chambre d'agriculture Pays de la Loire • Édition : septembre 2020.

Contacts

ITAB : antoine.roinsard@itab.asso.fr • CAPDL : florence.mauertuis@pl.chambagri.fr

Programme piloté par :



En partenariat avec :



Financé par :

